

*ROYAUME DU MAROC*

\*\*\*\*\*

*SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE  
L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
CHARGE DE L'ALPHABETISATION  
ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE*

\*\*\*\*\*

*DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE  
L'ANALPHABETISME*

*Alphabétisation des adultes au Maroc :*

*Bilan de la période 1997-2003*

*Rapport national*

Rapport à présenter à la Conférence internationale sur  
l'éducation des adultes (CONFINTEA V)  
BANGKOK – TAILLANDE – septembre 2003

## INTRODUCTION GENERALE :

Il est reconnu de façon universelle que le niveau de l'alphabétisation et de l'éducation de la société a des incidences importantes sur le développement économique des pays et sur les conditions sociales des populations.

Ainsi, l'investissement en capital humain est une nécessité incontournable pour permettre à la majorité de la population de participer à l'effort de développement, de tirer la croissance économique, d'améliorer la productivité et de créer la richesse.

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture n'est pas seulement une opération didactique, mais un processus cognitif indispensable à l'intégration des individus dans leur environnement socio-économique, avec comme retombées positives :

**Au niveau social :** la maîtrise de la poussée démographique, la mortalité maternelle et infantile ; la santé et l'instruction des enfants restent largement conditionnées par le niveau d'éducation et d'alphabétisation de la société en général, et des femmes et jeunes filles en particulier.

**Au niveau économique :** le contexte économique actuel du pays se caractérise par la globalisation des échanges et une compétitivité de plus en plus accrue entre les économies.

Cet environnement nouveau impose à l'économie du pays d'une manière générale, et à l'entreprise d'une manière particulière, une mise à niveau qui passe tout d'abord par l'amélioration des compétences de ses ressources humaines.

Cependant, force est de constater que la généralisation de la formation en entreprise reste largement hypothéquée par l'analphabétisme qui frappe une grande partie des ressources humaines.

En conséquence, la restructuration et la modernisation des entreprises passe par une réelle action en profondeur, pour l'alphabétisation et le développement des compétences de base de ce potentiel humain afin de l'inscrire dans le processus de la formation tout au long de la vie.

## 1. SITUATION DE L'ANALPHABÉTISME AU MAROC :

Malgré la baisse sensible du taux d'analphabétisme durant les quatre dernières décennies (87% en 1960), il reste à ce jour élevé et atteint 48% de la population âgée de 10 ans et plus<sup>1</sup>.

Ce taux cache des disparités entre les milieux de résidence et les sexes :

- ❖ 67% de la population rurale est analphabète, contre 34% pour la population urbaine.
- ❖ 62% des femmes sont analphabètes contre 34% pour les hommes.

Le phénomène de l'analphabétisme touche également 52% de la population active.

Par grands secteurs d'activité économique, la situation se présente comme suit :

- ❖ 75% dans le secteur primaire.
- ❖ 45% dans le secteur secondaire.
- ❖ 31% dans le secteur tertiaire.

## 2. RAPPEL HISTORIQUE :

La première campagne nationale d'alphabétisation de masses a été lancée en 1956 par Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V. Cette campagne a touché 1 million de citoyens et citoyennes.

Une deuxième campagne nationale a été lancée en 1957, et a touché 2 millions de personnes.

Parallèlement à ces deux campagnes, un journal destiné aux néo-alphabètes a été publié sous le titre « *Manar Al-Maghrib* » (*Phare du Maroc*).

Cependant le Maroc conscient de l'impact négatif de l'analphabétisme a réalisé, de 1960 à 1980, une moyenne de 8% d'alphabétisation par décennie, la cadence était insuffisante pour deux raisons au moins :

- L'essor démographique qui a créé un déséquilibre entre les moyens mis en place pour scolariser les enfants et alphabétiser les adultes :
- Le Maroc qui devrait faire face au manque d'infrastructure fut contraint d'investir dans la construction de barrages, de voies de communication terrestre, maritime et aérienne...

Cette situation fut aggravée par la politique de redressement structurel dictée par le FMI.

---

<sup>1</sup> Enquête Niveau de vie des ménages ; Direction de la Statistique ; Période : 1998/1999

En 1990, à l'occasion de la célébration de l'Année internationale d'alphabétisation un Appel Royal de Feu sa Majesté le Roi Hassan II a été adressé à la nation incitant toutes les composantes de la société à participer à la lutte contre l'analphabétisme.

Aussi, une commission nationale d'alphabétisation fut créée de même que des commissions provinciales ont été mises en place pour coordonner et promouvoir les actions d'alphabétisation sur le plan local.

Depuis cette date, une campagne nationale d'alphabétisation est organisée chaque année et concerne toutes les catégories de la population âgée de 15 ans et plus, et en 1991, le Service central d'alphabétisation a été érigé en division.

En 1997, une Direction de la Lutte Contre l'Analphabétisme a été créée au sein du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales.

Au mois de novembre 2002, un Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle est créé au sein du Gouvernement, ce qui traduit une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat, volonté qui a pour but d'éradiquer ce fléau.

### **3. EVALUATION DES CAMPAGNES D'ALPHABETISATION PRECEDANT L'ANNEE 1997 :**

Les campagnes nationales d'alphabétisation touchaient annuellement environ 100.000 bénéficiaires, et se caractérisaient par un taux de déperdition de 70% et un rendement ne dépassant guère les 2%.

L'évaluation de ces actions a révélé ce qui suit :

#### **→ Sur le plan des programmes :**

- ❖ Ils étaient monolithiques, s'adressaient à toute la population sans tenir compte des spécificités, des attentes et des caractéristiques (sexe, âge, milieu, activité...) de chaque population cible.
- ❖ Ils véhiculaient une alphabétisation générale, calquée sur les concepts scolaires ou la pédagogie des enfants ;
- ❖ Ils ne tenaient pas compte des acquis professionnels et cognitifs des apprenants adultes, et restaient à cet égard, déconnectés par rapport à leur vie quotidienne ou à leur environnement ;
- ❖ Ils ne traitaient pas des mécanismes de création d'activités génératrices de revenus et d'exercice de métiers. Ils n'étaient pas conçus pour être un moyen, entre autres, de lutte contre la pauvreté.

➔ **Sur le plan pédagogique :** en plus du fait que le contenu des programmes était calqué sur ceux destinés aux la scolarisation des enfants, les alphabétiseurs restaient prisonniers d'une pédagogie des enfants, non adaptée aux adultes.

Le manque de formation, dans le domaine de l'andragogie rendait la communication avec les bénéficiaires très difficile, d'où un rejet de la situation d'apprentissage.

➔ **Sur le plan organisationnel :**

- ❖ La durée du cycle d'alphabétisation était longue (deux années réparties en deux phases). Le rythme de l'alphabétisation restait fortement lié au rythme scolaire, sans tenir compte des spécificités du milieu, notamment rural, de la disponibilité des bénéficiaires et de leurs occupations ;
- ❖ La participation de l'ensemble des opérateurs demeurait inefficace, aussi bien sur le plan de l'organisation et de la coordination que sur le plan de la motivation et de la sensibilisation des bénéficiaires ;
- ❖ L'absence d'un réel pilotage, tant au niveau national qu'au niveau local (inexistence d'informations fiables sur la campagne permettant un suivi permanent et rigoureux) ;
- ❖ L'inexistence d'objectifs réalisables, mesurables et évaluables.

#### **4. LA NOUVELLE STRATEGIE NATIONALE D'ALPHABETISATION :**

Pour remédier à ces insuffisances et donner un souffle plus important aux programmes d'alphabétisation, le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle a mis en place une nouvelle stratégie partant essentiellement des axes d'intervention définis dans le cadre de la Charte Nationale de l'Education et de la Formation.

##### **a. Objectifs de la stratégie :**

Les objectifs principaux de la stratégie adoptée par le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle en matière d'alphabétisation sont :

- ❖ La réduction du taux global d'analphabétisme des populations âgées de 10 ans et plus à moins de 20% à l'horizon 2010 et l'éradication quasi totale de ce phénomène à l'horizon 2015.

- ❖ La réduction du taux d'analphabétisme de la population active de 50% actuellement à moins de 10% à l'horizon 2010 ;
- ❖ Assurer l'éducation à tous les enfants non scolarisés ou déscolarisés à l'horizon 2010.

### **b. Fondements de la stratégie :**

La Stratégie mise en place est fondée sur :

- ❖ **Premièrement** : les Directives Royales contenues dans les Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, considérant l'alphabétisation et l'éducation comme support de tout développement socio-économique et appelant à une mobilisation nationale autour de cette question, notamment en milieu rural et au profit des couches défavorisées de la population.
- ❖ **Deuxièmement** : la Charte Nationale de l'Education et de la Formation, considère l'alphabétisation comme une obligation sociale de l'Etat et met l'accent sur la décentralisation et la déconcentration comme conditions essentielles pour l'atteinte des résultats attendus.
- ❖ **Troisièmement** : la Déclaration du Gouvernement (précédant le vote de confiance par les deux chambres du parlement marocain) qui place l'alphabétisation parmi ses priorités, de ce fait, l'alphabétisation fait partie des grands chantiers du développement du pays.

### **c. Axes de la stratégie :**

La stratégie de lutte contre l'analphabétisme s'articule autour des axes suivants :

#### ***Axe 1 : Une réforme pédagogique par :***

- ❖ La conception et l'élaboration de programmes d'alphabétisation axés sur les métiers et les activités génératrices de revenus et adaptés aux besoins spécifiques de chaque population cible ;
- ❖ L'adoption de techniques andragogiques et la formation des formateurs ;
- ❖ Le réaménagement du cycle d'alphabétisation et sa déconnexion du rythme scolaire.

#### ***Axe 2 : Mobilisation des différents opérateurs :***

❖ **L'Entreprise** : Donner la priorité au développement des compétences de base des salariés afin d'accompagner les entreprises marocaines dans leur mise à niveau ;

❖ **La Société civile** :

- La mobilisation de la société civile et le renforcement de sa capacité d'intervention dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme et de l'éducation des adultes.
- Le développement du professionnalisme du tissu associatif dans ce domaine et l'incitation à la création des réseaux.

❖ **Les Opérateurs publics** :

- Le renforcement du rôle des secteurs publics dans le domaine de l'alphabétisation et l'introduction d'une politique d'objectifs et d'évaluation ;
- Le conditionnement de certains services fournis par quelques Ministères et Etablissements publics par l'action d'alphabétisation ;
- La mobilisation des infrastructures d'accueil et des ressources humaines de l'ensemble des intervenants publics.

La stratégie prévoit également l'accompagnement de ces axes par des campagnes de sensibilisation et d'information ciblées.

## **5. BILAN DES REALISATIONS DE 1998 A NOS JOURS :**

### ***5.1/ Au niveau pédagogique :***

- ❖ La réduction du cycle d'alphabétisation de 2 ans à un programme d'alphabétisation d'une masse horaire de 200 heures adaptables aux spécificités et aux préoccupations de chaque population cible ;
- ❖ La mise en œuvre d'une nouvelle organisation pédagogique des programmes.

Les nouveaux manuels (référentiels d'apprentissage) sont composés d'un tronc commun pour toutes catégories d'apprenants visant l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul (deux tomes) et d'un troisième tome spécifique à chaque groupe cible véhiculant un savoir et un savoir-faire centrés sur les intérêts et les activités exercées par les bénéficiaires. Dans ce cadre, outre un programme général, le Secrétariat d'Etat a mis en place des manuels spécifiques aux secteurs suivants :

- Agriculture ;
- Justice ;

- Coopératives laitières ;
  - Pêches Maritimes ;
  - Textile-Habillement ;
  - Agroalimentaire ;
  - Tourisme, Bâtiments et Travaux Publics, Artisanat (en 2004).
- ❖ L'élaboration d'un guide de formateurs et l'organisation des sessions de formation au profit de plus de 1500 formateurs relevant des secteurs privé, public et du monde associatif ;
  - ❖ L'élaboration et l'administration de tests de positionnement pour mesurer les connaissances et les acquis des bénéficiaires.

### *5.2/ Au niveau organisationnel :*

- ❖ L'introduction d'une culture d'objectifs et d'évaluation dans les programmes d'alphabétisation des adultes ;
- ❖ L'organisation du système d'alphabétisation autour de quatre grands programmes, à savoir :
  1. ***Programme général d'alphabétisation*** : programme annuel réalisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et destiné à l'ensemble des populations analphabètes âgées de 15 à 45 ans. Ce programme cible les populations analphabètes qui n'ont pas de statuts socioprofessionnels bien définis.
  2. ***Programme des opérateurs publics*** : actions réalisées en collaboration avec des Ministères et des Etablissements Publics au profit de leurs personnels ou des populations analphabètes bénéficiant de leurs services ;

Ces opérateurs sont :

- Jeunesse et Sports : maisons de jeunes et foyers féminins ;
  - Entraide Nationale : centres sociaux ;
  - Agriculture : Centres de vulgarisation agricole ;
  - Pêches Maritimes : Centres de formation maritime ;
  - Justice : établissements pénitenciers et centres de protection de l'enfance ;
  - Collectivités Locales ;
  - Défense Nationale ;
  - Artisanat ;
  - Etc.
3. ***Programme de la société civile*** : un vaste programme de soutien financier, logistique et technique lancé depuis

décembre 1998, au profit des organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine d’alphabétisation. Les actions sont réalisées sur la base de conventions de partenariat comportant un programme d’intervention ; La sélection des organisations non gouvernementales se fait sur la base d’un manuel de guidance fixant les critères d’évaluation des demandes de soutien présentées.

4. **Entreprises** : des programmes de formation générale professionnelle de base visant à développer auprès des apprenants, les compétences de base et accompagner l’effort de mise à niveau de l’entreprise marocaine. Les actions d’alphabétisation sont financées par l’Etat dans le cadre de Contrats Spéciaux de Formation à hauteur de 80% du coût de la formation sur la base d’un coût maximum de 2000 Dhs par apprenant.

❖ La mise en place d’un système de suivi et d’évaluation :

- Système interne : via les services centraux et locaux du Secrétariat d’Etat et moyennant des instruments adéquats et un système informatique d’exploitation et de traitement des informations ;
- Système externe : par le biais du recrutement d’un consultant pour assurer le suivi et l’évaluation de l’exécution des conventions de partenariat avec les Associations bénévoles.

### **5.3/ Au niveau du rendement du système d’alphabétisation :**

Le tableau ci-après donne l’évolution des bénéficiaires des programmes d’alphabétisation depuis l’année 1995 :

| <i>Année</i>    | <b>95-96</b> | <b>96-97</b> | <b>97-98</b> | <b>98-99</b> | <b>99-00</b> | <b>00-01</b> | <b>01-02</b> |
|-----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Effectif</b> | 107490       | 110615       | 119000       | 181200       | 233650       | 301488       | 390000       |

Cette augmentation sensible des effectifs des populations analphabètes ayant bénéficié des programmes mis en place a été accompagnée par une nette amélioration des indicateurs de performance, tels que le taux de déperdition qui a diminué de 70% à moins de 20% actuellement et le rendement du programme qui dépasse les 60%.

L'action des composantes de la société civile prennent de plus en plus d'importance dans ces réalisations puisqu'au titre de l'année 2001/2002, les associations bénévoles ont participé à l'alphabétisation d'un effectif de plus de 217.000, soit 56% d'apprenants.

La participation des femmes aux cours d'alphabétisation dépasse actuellement 80% de l'effectif global des bénéficiaires contre 55% en moyenne durant les années antérieures, notamment en milieu rural où le taux a atteint 88%.

## **6. PERSPECTIVES ET PLAN D'ACTION DU SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ALPHABETISATION ET DE L'EDUCATION NON FORMELLE EN MATIERE D'ALPHABETISATION DES ADULTES :**

Conformément aux Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI appelant à l'accélération du rythme des programmes d'alphabétisation et à la révision des délais fixés pour l'éradication quasi totale de ce phénomène, le Gouvernement a lancé une campagne nationale ayant pour objectif l'alphabétisation de 1 million de personnes annuellement. Cette campagne qui s'organise autour des quatre grands programmes porte le nom de « MASSIRAT NOUR » (la marche de la lumière).

Le passage à un rythme accéléré a amené le Secrétariat d'Etat à définir un plan d'action détaillé permettant la réalisation des résultats escomptés.

Ce plan d'action donne la priorité aux femmes, aux milieux rural et péri-urbain et aux entreprises.

### **➤ Pour la période 2003-2006 :**

- **La tranche d'âge 12-15 ans** : en accordant la priorité aux filles et aux milieux rural et péri urbain (éducation non formelle pour la préparation à l'entrée des centres de formation ou à la vie active )
- **La tranche d'âge 16-24 ans** : avec une priorité pour les jeunes filles, les milieux rural et péri urbain ainsi que la population active. Il s'agit d'une alphabétisation fonctionnelle qualifiante génératrice de revenus et facilitant l'obtention de micro crédits.
- **La tranche d'âge 40-45 ans** : la priorité est réservée aux femmes, aux milieux rural et péri urbain ainsi qu'aux populations actives.

|  |
|--|
| <p><b><i>Résultat attendu pour cette période : Ramener le taux à moins de 35% tout en réduisant l'écart entre : l'urbain et le rural entre les hommes et les femmes et en fin entre les secteurs productifs.</i></b></p> |
|--|

➤ ***Pour la période 2006-2010 :***

- ***La tranche d'âge 29-42 ans*** : avec une priorité pour les femmes, le rural ainsi que la population active.
- ***Les moins de 16 ans*** : cette catégorie d'âge constituera les analphabètes adultes de demain, aussi le Secrétariat d'Etat compte agir à l'amont comme à l'aval. 100.000 enfants bénéficieront cette année des programmes de l'éducation non formelle.
- ***Toutes sous catégories confondues*** : aucun privilège basé sur le genre, le milieu ou le secteur productif.

***Résultat attendu pour cette période : Ramener le taux à moins 20% tout en réalisant l'équilibre entre les femmes et les hommes et entre l'urbain et le rural.***

➤ ***Pour la période 2010-2015 :***

- Poursuivre, pour les 16 ans et plus, les efforts d'alphabétisation sans tenir compte de l'âge, du genre, du milieu ou de l'activité socioprofessionnelle des apprenants.
- Adapter l'éducation non formelle aux moins de 16 ans qui seront déscolarisés depuis 2010.

***Résultat attendu pour cette période : Rapprocher le taux des alphabétisés de 100% et généraliser ainsi, l'accès à l'éducation pour tous.***

Des mesures d'accompagnement sont définies pour mener à bien ce plan d'action. Ces mesures se présentent comme suit :

- ❖ Le renforcement du processus de déconcentration et de décentralisation par la dynamisation des rôles attribués aux Académies Régionales de l'Education et de la Formation et ainsi qu'aux Délégations du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse ;
- ❖ L'appui du travail de terrain et l'action de proximité en renforçant la capacité d'intervention des partenaires locaux et en particulier, les associations bénévoles;
- ❖ L'implication des partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux (Associations, collectivités locales, conseils de provinces, conseils régionaux et chambres socioprofessionnelles...);

- ❖ La mobilisation de toutes les forces vives au niveau régional (maîtres d'écoles, enseignants, retraités ...) et les locaux des partenaires (écoles publiques et privées, chambres professionnelles, établissements de formation et de qualification professionnelle, etc.);
- ❖ La réalisation d'une campagne de communication et de sensibilisation au niveau national (audiovisuelle, radiodiffusée et télévisée) et au niveau régional et local (messages radio tenant compte des spécificités culturelles et linguistiques locales).
- ❖ L'animation et la coordination des actions de tous les intervenants dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle;
- ❖ L'accompagnement des projets de développement local au profit des néo-alphabètes;
- ❖ L'amélioration des contenus didactiques en liant l'alphabétisation aux préoccupations et aux attentes réelles des populations. Les manuels existants seront révisés et améliorés et d'autres seront conçus et produits tenant compte de la diversification des groupes touchés par les programmes d'alphabétisation ;
- ❖ Le renforcement du système de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation. Une base de données est conçue et mise en place, ainsi qu'un programme de formation des cadres du Secrétariat d'Etat et des partenaires dans les différents domaines ayant trait à l'alphabétisation, dont les thèmes afférent aux techniques de suivi et d'évaluation des différents aspects liés aux programmes d'alphabétisation ;
- ❖ La simplification des procédures administratives et financières pour rendre le partenariat plus souple, plus efficace et plus encourageant ;
- ❖ Le renforcement du processus de formation des formateurs et des gestionnaires de programmes d'alphabétisation.